

MODIFICATION DE LA CIRCULATION

VIEUX-NICE

Piétonnisation de la rue Raoul Bosio,
entre la rue Saint-François-de-Paule
et le Quai des États-Unis

En test
à compter
du 1^{er} octobre
2018

À compter du 1^{er} octobre, la Métropole Nice Côte d'Azur va expérimenter la **piétonnisation de l'extrémité de la rue Raoul Bosio, comprise entre la rue Saint-François-de-Paule et le quai des États-Unis**. Ce tronçon sera donc **mis en sens interdit** avec un accès uniquement réservé aux véhicules accédant aux parkings privés, par le quai des États-Unis.

L'objectif est d'**apaiser la circulation dans le Vieux-Nice** en évitant les circulations de transit.

Ainsi, seuls les véhicules des riverains, livreurs ou usagers des parcs de stationnement ont vocation à accéder au Vieux-Nice.

Les piétons bénéficieront ainsi d'un espace embelli et plus vaste sur la rue Saint-François-de-Paule.

MODIFICATION DU SENS UNIQUE DE CIRCULATION

Afin de permettre de cheminer vers l'ouest ou vers le Tunnel André Liautaud, **le sens unique de circulation est inversé** sur la rue Alexandre Mari, le contour des escaliers de la place Masséna et sur les rues Desboutins et Van Loo.

ENTRÉE DU VIEUX-NICE

Les accès au Vieux-Nice par la Rue Van Loo depuis le quai des États-Unis ainsi que par la place Masséna ne seront plus possibles.

Les entrées dans le Vieux-Nice se feront par la rue Saint-François-de-Paule (réservée aux riverains), la rue de la Préfecture et par la Descente Crotti.

SORTIE DU VIEUX-NICE

Il ne sera plus possible de sortir sur le quai des États-Unis par la rue Raoul Bosio.

Il conviendra de privilégier la Calada Auguste Escoffier,

la Descente Crotti, la rue Van Loo ou la rue Saint-François-de-Paule.

POUR LES USAGERS DES PARCS DE STATIONNEMENT

Parking Corvésy, Saleya et Palais de Justice :

il faudra entrer dans le Vieux-Nice par la rue de la Préfecture ou par la Descente Crotti.

Pour rejoindre Corvésy, il faudra prendre la rue Alexandre Mari (sens de circulation inversé)

Pour rejoindre Palais de Justice et Saleya, les accès sont conservés en descendant la rue Raoul Bosio.

Parking Sulzer : les usagers venant de la rue Gubernatis et de l'avenue Félix Faure devront continuer jusqu'à la Promenade des Anglais et le quai des États-Unis pour pouvoir s'y rendre.

STATIONNEMENT

Deux aires de livraison seront créées rue Raoul Bosio.

Elles pourront également être utilisées en « dépose minute ».

Cette fermeture sera effective le **1^{er} octobre prochain**,

assurée dans un premier temps par un dispositif provisoire, sous le contrôle des services de Police Municipale et accompagné par des agents de la Voirie Métropolitaine pour l'information aux usagers.

Cette expérimentation aura une durée de 6 mois pour mesurer au mieux les impacts.

Si elle était concluante, un réaménagement pérenne et de qualité de l'ensemble de la rue Raoul Bosio pourra être réalisé dès 2019, comprenant l'installation de bornes escamotables sur son extrémité.

Par la suite, une deuxième phase de piétonnisation de la dernière portion de la rue Saint-François-de-Paule sera envisageable.

PLAN DE CIRCULATION AU VERSO DE CE DOCUMENT

RENSEIGNEMENTS : Allo Mairies 39 06 (coût d'un appel local depuis un poste fixe)

